



## ATTESTATION DE CONFORMITE

### AU REFERENTIEL « EN CUISINE » POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Le présent document est délivré au restaurant collectif  
**COLLEGE DANIEL ARGOTE**  
**Avenue Daniel Argote BP 116**  
**64301 Orthez Cedex**

Contrôlé le 14/12/2020 et déclaré conforme aux exigences de niveau 1 du référentiel précité.  
 Cette attestation est **valable** à compter de la date de contrôle jusqu'au **31/12/2021**.

<p style="font-size: 24px; font-weight: bold; color: #00897b;">32,26 %</p> <p style="font-weight: bold;">Produits biologiques</p> <p>proposés par le restaurant</p>	<p><input type="checkbox"/> % en <b>volume de produits biologiques</b></p> <p>ou</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> % d'<b>achats alimentaires biologiques</b></p>
---	--

La conformité au niveau 1 du référentiel précité signifie que le restaurant collectif respecte les exigences suivantes :

Catégorie	Définition	Exigences
Bio	Produits biologiques	10 % de bio minimum dans les menus
Local	Produits biologiques et régionaux	1 composante minimum à base d'ingrédients bio et locaux par mois
Qualité	Qualité nutritionnelle des menus	Clarté des menus Interdiction des OGM et de certains additifs
Durable	Gestion environnementale du site	Limitation du gaspillage Auto diagnostic environnemental

L'Isle Jourdain, le 14 janvier 2021  
 Directeur Général Ecocert SAS

Thierry STOEDZEL

**Ce document est la propriété d'Ecocert France SAS. Il doit être restitué sur simple demande. Seul l'original signé est valable.**